

Jack Bizlall, syndicaliste et homme engagé :

« Les Mauriciens ont peur du terme liberté »

Connu pour ses activités syndicales, sociales et politiques, Jack Bizlall est sur tous les fronts depuis trois décennies. Dans cet entretien, il porte un regard sans complaisance sur notre société et exhorte les jeunes à s'engager davantage pour assurer la relève et bâtir un avenir meilleur.

Mégane Valère

> Vous êtes sur tous les fronts, l'homme de tous les combats, peut-on vous décrire comme étant un « Jack of all trades » ?

Un « Jack of all trades », c'est un touche-à-tout. Ce que je ne suis absolument pas. De toute ma vie, je n'ai contacté aucun syndicat ni aucun individu pour apporter mon aide. J'aime trop ma liberté et la liberté des autres. Toutefois, si l'on réclame mon aide, je le fais avec autant d'intelligence et de sérieux que possible. J'ai beaucoup appris des autres.

J'ai également mon jardin secret, vidé du non-sens de la vie et de tout ce qui est laid. Je n'ai pas d'itinéraire. Ma vie est un cheminement en compagnie de quelques personnes qui constituent mon cercle intime. Il y a aussi des milliers de gens avec qui je maintiens divers types de rapports.

> Quel est votre combat du moment ?

Je me bats contre la fracture sociale et tout ce qui en découle, contre la violence abjecte et multiforme exercée contre les

femmes et les enfants. Je réfléchis à la création d'un mouvement politique large qui serait l'antithèse du parti politique.

> Votre constat sur les droits humains à Maurice ?

Il y a d'abord une fausse conception politique à éradiquer. Il faut d'abord respecter les libertés pour comprendre les droits qui en découlent. C'est une farce de parler des droits des femmes, des enfants, des travailleurs, des personnes âgées, des autrement capables, des citoyens, etc. quand on ne maîtrise pas leurs libertés. On ne peut parler de droits quand on ne respecte pas les libertés. Les Mauriciens ont peur du terme « liberté », alors qu'à Rodrigues, par exemple, c'est tout à fait différent.

> Les politiciens et les institutions respectent-ils nos libertés ?

Il existe au moins deux types d'institutions : formelles et informelles. Les premières sont constitutionnelles et dépendent de la nature de notre République. Notre constitution est à des années-lumière de nos libertés, de nos droits et de la démocratie. Cet aspect-là, on peut le régler. Quant aux institutions informelles, elles sont régies par nos traditions, nos croyances religieuses et le niveau de notre culture. Il faut beaucoup plus de temps pour les modifier.

> Vous êtes connu sur le plan syndical. Quel est votre constat du combat syndical et de l'engagement citoyen par rapport aux graves problèmes de société, dont l'environnement ?

On peut écrire un livre sur ces sujets. Je dirai que les syndicats ne comprennent pas la nature d'une fracture sociale ; que la société civile pense régler des problèmes politiques de façon apolitique, en faisant confiance aux politiciens vecteurs de cette fracture ; que le combat pour la protection de l'environnement est mauvais dans son essence, parce qu'il ne s'attaque pas au productivisme en cours, au gaspillage d'une consommation éfrénée qui place l'homme en dehors de la nature. Cette approche est catastrophique.

> La pauvreté augmente. Pensez-vous que la société dans son ensemble est en situation d'échec ?

Qui est Jack Bizlall ?

« Je suis de nature un solitaire qui ne peut vivre seul. Je traverse la vie d'une façon utile, tout en conservant une certaine plénitude de vie. Ces deux aspects sont déconnectés. Je ne tire aucun plaisir de mes activités syndicales, sociales et politiques. Il serait criminel de tirer plaisir d'une telle accumulation de problèmes à solutions éphémères. Je prends mes distances de beaucoup de choses. »

Notre société vit une situation paradoxale. Une situation de fracture sociale et une situation où les nantis progressent en profitant des ressources créées par tous. Ce faisant, ils poussent d'autres humains plusieurs pas en arrière. La pauvreté devient ainsi structurelle. C'est l'essence du racisme. Après le bond historique contre l'esclavage, nous sommes certainement dans une situation d'échec.

> Quel type de politique manque-t-il à Maurice ?

Une politique qui n'est pas antisociale, oligarchique, accapareuse, corruptrice... Quelques leaders politiques, six à l'Assemblée nationale et un en dehors, font un grand tort à notre pays. Identifiez-les, éloignons-nous d'eux, ne nous soumettons pas à leurs actions manœuvrières, autocratiques, pouvoiristes et antisociales et nous sortirons de notre situation actuelle.

> Vos commentaires sur les débats actuels sur la réforme électorale et une Deuxième République ?

Le débat est très éloigné de ce qu'il faut faire. Dans les faits, le débat est détourné en faveur des arrangements électoralistes. C'est malheureux ! Un dirigeant politique ne peut faire ce qu'il veut, mais il n'a aucun droit de faire ce qu'il veut quand il est à la tête d'un gouvernement, de l'Opposition parlementaire ou comme opposant au régime. Ma critique porte aussi sur ceux qui agissent en dehors du Parlement.

> Quel serait selon vous le plus grand défaut des Mauriciens ?

La soumission associée à la résignation, volontaire. Celle qui aliène nos libertés, qui émane du suivisme. Je vous invite à lire le texte de La Boétie : « Discours de la servitude volontaire » qui date du XVIIe siècle. Soumission aux politiciens, aux chefs religieux, aux dirigeants des organisations sectaires, au statu quo, aux normes désuètes, à des traditions liberticides...

> Êtes-vous de ceux qui sont déçus par le manque d'engagement des jeunes aujourd'hui ?

Absolument pas ! Toutefois, ils gagneraient à sortir de l'éducation d'insertion, du fordisme intellectuel, du désir de partir ailleurs sans perspicacité, du manque de praxis... Cependant, chaque génération doit assumer sa voie. J'appartiens à la génération des années 35 à 65 du siècle dernier. Je ne peux prétendre juger ceux des années 65 à 95. On ne doit juger personne. Un jeune est au fond un indécis. Il vit entre la révolte et la soumission. Je déplore que dans la génération actuelle, il y ait moins de révolutionnaires et ainsi moins de jeunes libres.

> Quel est votre rêve pour le pays ?

Si la population arrive à comprendre dans quelle situation se trouve le pays et qu'elle sait ce qu'elle veut, elle pourra bâtir une société non raciste. Le racisme, c'est la différence que l'on construit idéologiquement, économiquement, socialement, entre les humains, qui émane de l'exploitation, de l'oppression et de la domination.

À voir sur TéléPlus

DROITS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

Cette semaine dans la rubrique 'Dismoi les droits humains...', l'association Droits humains océan Indien (DISMOI) encourage les citoyens mauriciens à s'intéresser davantage à la cause des travailleurs migrants à Maurice. Dans cette vidéo de trois minutes, le Directeur de l'organisation, Lindley Couronne, s'indigne contre les conditions déplorables dans lesquelles vivent ces personnes venues d'ailleurs. Il lance également un appel au gouvernement pour signer la Convention de l'ONU sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, entrée en vigueur en juillet 2003. L'objectif de cette Convention est de protéger les travailleurs migrants, une population particulièrement vulnérable, de l'exploitation et de la violation de leurs droits humains.

Tara, un jeune étudiant népalais, témoigne à visage découvert pour dénoncer le sort fait à ses camarades : des étudiants étrangers qui travaillent à temps partiel à Maurice.

DISMOI invite les travailleurs migrants dont les droits sont bafoués à contacter les organisations syndicales du pays ou à venir au secrétariat de l'association à l'adresse suivante : 248, Arcades Ramdour, Rose-Hill. Tel 5-440-45-01

Pour voir la vidéo : www.defimedia.info (Web TV).



DISMOI : DROITS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

Tribune

Vis selon tes principes, tu excelleras!

Comme l'exige la loi, nous nous devons de changer notre carte d'identité, bientôt, et opter pour une dite biométrique. Muni de tous les documents nécessaires pour cette conversion de la NIC, j'ai souhaité suivre l'exemple du Premier ministre, qui était alors leader de l'Opposition en 2004. Sur une question de 'grand principe', il avait refusé de donner ses empreintes digitales. J'ai donc objecté à donner mes empreintes digitales suivant cette même question de principe, acquis de mes parents, car une partie de moi-même ne peut être rendue publique. Mes empreintes sont partie intégrante de mon corps; les divulguer, c'est donc une violation de ma vie privée. D'autre part, une section de la Constitution garantit l'intimité de chaque individu. "The right of the individual to protection for the privacy (...) and personal liberty". Il serait idéal que le Premier ministre explique pourquoi, sur une question de principe, il avait refusé de donner ses empreintes à l'ambassade américaine (pour obtenir un visa) ? « Navin Ramgoolam a obtenu de l'ambassade américaine la garantie qu'il n'aura pas à soumettre ses empreintes digitales lorsqu'il ira aux États-Unis. Ainsi, pour le principe, il avait refusé de se plier aux exigences imposées par les autorités d'immigration américaine » (25 avril 2004). Le chef du gouvernement est vu comme un modèle. Suivant ces mêmes principes, d'autres personnalités, à l'instar de l'ancien Président de la République, Karl Offmann ou l'ex-chef juge Rajsoomer Lallah, ont objecté de même. J'objecte donc à l'obligation faite de livrer mes empreintes digitales à l'État. J'ai laissé une

lettre au bureau de conversion MNIC de Port-Louis, en soulignant que je désire bien recevoir ma nouvelle carte ID, mais que je ne donnerai pas mes empreintes, susceptibles d'être utilisées à d'autres fins, car les fuites de la base de données où elles seront stockées sont possibles. J'ai également adressé une lettre au Premier ministre pour justifier ma position. Par ailleurs, je sais que plusieurs procès ont été logés devant la justice pour contester ce prélèvement des empreintes digitales. En attendant la décision de la Cour, cette procédure ne devrait-elle pas être suspendue ? Je m'inscris donc sur la liste des trois personnes qui (officiellement) refusent de livrer leurs empreintes digitales.

Jean Margéot RAVINA
Un jeune engagé.

Etre policier et respecter les droits humains

Le directeur de DISMOI, Lindley Couronne, prévoit de rencontrer le président de la National Human Rights Commission (NHRC), Dheerajlall Seetulsingh, ancien Solicitor General, pour évoquer avec lui la présente situation des droits humains à Maurice, notamment des violations dont se rendraient coupables les agents de l'ordre, en regard du nombre croissant d'allégations de brutalité policière rapportées dans les médias. Le directeur proposera au Chairman de la NHRC de travailler de concert à une campagne de sensibilisation auprès des policiers. DISMOI reconnaît les difficultés des policiers à exercer leur métier, mais estime que les agents de l'ordre devraient être les premiers défenseurs des droits humains.

DIS MOI
DROITS HUMAINS
Océan Indien

FORMATION GRATUITE
ÉDUCTIONS AUX DROITS HUMAINS ET À LA CITOYENNETÉ
« Connaître ses droits pour mieux se protéger et protéger les autres »

Les prochains cours démarrent le 6 septembre 2014. La formation dure 1 mois (4 samedis consécutifs) à la salle Eddy Norton, Rose-Hill. Les places sont limitées. Pour vous inscrire et pour toute information contacter DISMOI, Arcades Ramdour, 289, route Royale, Rose-Hill - Tel : 5 440 45 01 sur le 5 440 4501 / info@dismoi.org